Le temps de préparation est de 20 minutes.

Chaque sujet est composé de trois textes
Le passage à l'oral, d'une durée totale de 10 minutes, se décompose en deux étapes successives : la présentation de votre analyse (5 min) suivie d'un échange avec le jury (5 min).

Pour la présentation :

1) Énoncer le thème général du sujet.
2) Pour chaque texte, présentez les arguments principaux et la/les problématique(s) associée(s).
3) Faites la synthèse des informations contenues dans les trois documents et mettez-les en perspective.

Le jury échangera ensuite avec vous sur des questions relatives au sujet.

Pourquoi les abandons d'animaux ont-ils augmenté de 14 % cet été ?
20 Minutes, le 04/09/2025

La société protectrice des animaux (SPA) a eu un pic d'activité cet été. Le nombre d'animaux qu'elle a recueilli a augmenté de 14 % par rapport à l'an passé, au cours d'une saison qui a « cumulé des difficultés », dont le contexte économique et social tendu ou encore les conditions climatiques extrêmes.

« En juillet et août, 7.628 animaux ont été recueillis dans les 62 refuges et maisons SPA », en grande majorité des chats, et « 2.256 animaux (essentiellement des chatons) ont été pris en charge par les familles relais », regrette la SPA dans un communiqué diffusé jeudi.

La SPA indique cependant être « parvenue à maintenir un niveau d'adoptions presque équivalent à celui de l'été dernier : 6.989 animaux ont trouvé une nouvelle famille en juillet et août ».

<u>Inflation, canicule, typhus…</u>
Mais elle explique avoir dû faire face cette année à « des facteurs aggravants en série », au cours d'un été qui a «cumulé des difficultés qui ont lourdement pesé sur les équipes et sur les capacités d'accueil des refuges ».

À commencer par un « contexte économique et social tendu : inflation et incertitudes pesant sur les foyers, freinant les projets d'adoptions et rendant la prise en charge des animaux plus complexe ».

Les réquisitions pour maltraitance ont également augmenté, de même que l'arrivée de portées de chatons, « souvent très jeunes et malades, ce qui prolonge leur séjour en familles relais ».

Les canicules et des épisodes d'incendie ont en outre « bloqué des sites et diminué la fréquentation du public », précise la SPA, qui a par ailleurs fait face à des « épidémies de typhus dans certains refuges, paralysant temporairement l'accueil de nouveaux chats ».
« Chaque été, nous anticipons une période critique, mais cette année encore, nous avons dû faire face à des tensions majeures : davantage de réquisitions, des arrivées en urgence et des besoins logistiques considérables, notamment pour les chatons », a commenté Jacques-Charles Fombonne, président bénévole de la SPA, cité dans le communiqué.

« La situation est intenable » : des abandons d'animaux toujours trop nombreux cet été
Ouest-France, Par Pierrick BAUDAIS, le 18/08/2025

L'association Stéphane Lamart s'inquiète d'une hausse des abandons cet été. La SPA en recense près de 3 900 pour ce seul mois de juillet.

« Cet été, le nombre d'abandons est plus élevé que l'an passé. Pour les associations de défense des animaux, la situation est intenable », alerte Stéphane Lamart, président de l'association éponyme. Cette dernière, basée notamment en Normandie, gère quatre refuges qui accueillent plus de trois cents animaux : « Nous avons même une vingtaine de chats que nous hébergeons dans notre grande salle de réunion », déplore Stéphane Lamart.

200 000 animaux abandonnés par an

Du côté de la SPA (Société protectrice des animaux), le constat n'est pas aussi alarmiste, mais le nombre d'abandons constatés reste élevé : 7 951 animaux abandonnés en juillet et août 2024 (en grande majorité des chats) et déjà 3 877 animaux pris en charge dans l'un des soixante-quatre refuges de l'association pour ce seul mois de juillet 2025. Et les listes d'attente de l'association (sur lesquelles figurent des propriétaires ayant contacté la SPA afin d'abandonner leur animal) s'allongent…

Selon l'Ocad (Observatoire de la protection des carnivores domestiques), chaque année en France, le nombre d'animaux pris en charge par les fourrières et les associations de protection animale « ne baisse pas et reste de l'ordre de 200 000 animaux par an ». Pour certaines associations (mais la définition de l'abandon diffère selon les intervenants), il serait plus élevé. Stéphane Lamart évoque plus de 330 000 abandons.

Un plan national suffisant ?

Actuellement, l'abandon d'un animal peut être puni jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. Et jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende si l'abandon a entraîné la mort de l'animal. En mai 2024, un plan national pour améliorer le bien-être des animaux de compagnie a été adopté par le ministère de l'Agriculture. L'un des objectifs est de mieux comprendre les raisons qui poussent les propriétaires à abandonner leur animal, afin de mener une politique de prévention efficace. Plusieurs raisons sont néanmoins déjà connues : un changement dans la vie du propriétaire (divorce, mutation, naissance d'un enfant, décès…), un motif lié à l'animal (trop âgé, trop coûteux, malade…)
Quelles que soient ces raisons, l'association Stéphane Lamart souhaite que tous les animaux puissent être stérilisés, mais aussi le lancement de campagnes de sensibilisation afin d'inciter les nouveaux propriétaires à adopter plutôt qu'à acheter un animal nouveau-né… Elle organisera ses journées portes ouvertes les 13 et 14 septembre aux Monts d'Aunay (Calvados).

Campagne #StopAbandon "L'accueille un animal de compagnie : le kit de communication

Le ministère de l'Agriculture de l'Agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, le 19/03/26

Le ministère lance une nouvelle campagne vidéo pour sensibiliser à l'adoption responsable d'animaux de compagnie et lutter contre leur abandon.

Un animal de compagnie, c'est pour la vie !

Le ministère de l'Agriculture continue à sensibiliser contre l'abandon des animaux de compagnie, cette fois-ci en choisissant de faire passer les bons messages en amont de l'acte d'adoption d'un animal.
Un animal en être sensible avec des besoins spécifiques tout au long de sa vie. Son arrivée au sein d'un foyer doit donc être mûrement réfléchi.

L'objectif de la campagne « J'accueille un animal de compagnie »

- Responsabiliser les futurs accueillants d'animaux de compagnie en les incitant à se poser les bonnes questions afin que l'adoption ou l'achat d'un animal soit un acte raisonné ;
- Rappeler les obligations légales qui incombent aux propriétaires d'animaux ;
- Promouvoir les bons gestes pour s'occuper d'un animal de compagnie et l'accueillir dans son foyer.

Découvrir les 4 vidéos de la campagne

Épisode 1 : Suis-je prêt à accueillir cet animal ?
Épisode 2 : Quel animal me correspond ?
Épisode 3 : Où le trouver ?
Épisode 4 : Quelles sont mes obligations ?

Le temps de préparation est de 20 minutes.

Ce sujet est composé de deux textes

Le passage à l'oral, d'une durée totale de 10 minutes, se décompose en deux étapes successives : la présentation de votre analyse (5 min) suivie d'un échange avec le jury (5 min).

Pour la présentation :

- Énoncer le thème général du sujet.
- Pour chaque texte, présentez les arguments principaux et la/les problématique(s) associée(s).
- Faites la synthèse des informations contenues dans les trois documents et mettez-les en perspective.

Le jury échangera ensuite avec vous sur des questions relatives au sujet.

<u>Texte 1 :</u> "Le masculinisme gagne du terrain car le féminisme est populaire et audible", estime la sociologue Mélissa Blais, Article rédigé par Mathilde Goupil, publié le 21/01/2025, France Info

Pour la deuxième année consécutive, le Haut Conseil à l'égalité pointe, dans son baromètre annuel sur le sexisme en France, l'adhésion d'une minorité grandissante de jeunes hommes aux idées masculinistes. Selon cette enquête, près de la moitié (45%) des hommes de moins de 35 ans estiment qu'il est difficile d'être un homme dans la société actuelle, contre seulement 19% à 33% des hommes plus âgés. En deux ans, l'adhésion à cette idée a augmenté de 19 points chez les 15-24 ans et de 11 points chez les 25-34 ans, note le baromètre.

Franceinfo : Qu'est-ce le masculinisme ?
Mélissa Blais, sociologue spécialiste des mouvements antiféministes **:** Le masculinisme est une forme d'antiféminisme qui s'appuie sur l'idée que les hommes souffrent à cause des femmes et des féministes, parce que la société serait trop féminisée et que les femmes y prendraient trop de place. C'est l'une des formes modernes de l'antiféminisme, avec le conservatisme, qu'il côtoie et avec lequel il peut y avoir des recoupements.
"L'antiféminisme n'est pas nouveau : à chaque période de l'histoire, il y a eu des oppositions aux luttes féministes. C'est le propre d'un contre-mouvement : il s'est adapté aux avancées du féminisme pour continuer à être audible." Là où les opposants aux suffragettes mettaient en avant la soi-disant infériorité intellectuelle des femmes, les masculinistes dénoncent une crise de la masculinité à cause des avancées féministes, et promeuvent une complémentarité entre des hommes virils et des femmes douces.

Quand est-il apparu ?
Il a commencé à se développer dans les années 1980, et s'est surtout fait connaître dans les années 2000, dans des pays où le mouvement féministe était fort et audible, comme en Australie, Angleterre, Etats-Unis et au Canada. Une partie de la population avait l'impression que ses intérêts étaient brimés du fait de cette mise en avant du féminisme et des personnalités publiques qui se revendiquaient féministes. Des hommes se sont mis en action et organisés pour freiner le mouvement qu'ils imaginaient être à l'origine d'un retrait de leurs droits.

Le masculinisme a d'abord pris la forme d'un mouvement de pères séparés et divorcés. Ils contestaient la perception automatique des pensions alimentaires, estimaient qu'ils étaient désavantagés sur la question de la garde des enfants car les juges étaient vendus aux féministes, que les femmes dénonçaient des violences inexistantes pour obtenir la garde… Ces mouvements de pères se sont fait connaître via des tactiques visibles d'opposition aux féministes, notamment en escaladant des ponts ou des grues. Depuis, les communautés masculinistes se sont grandement déplacées en ligne, et constituent ce qu'on appelle la "manosphère". Ces communautés disparates d'hommes en ligne portent plusieurs noms (Incels, coachs en séduction, mâles alphas, etc.), ont développé des sous-champs d'intérêt, avec parfois des visions différentes du rôle des femmes. Elles sont souvent portées par des influenceurs, comme Andrew Tate [influenceur masculiniste poursuivi pour violences sexuelles et traite d'êtres humains en Roumanie et au Royaume-Uni].

Pourquoi le masculinisme semble-t-il séduire de plus en plus de jeunes hommes ?

Les influenceurs masculinistes vendent un idéal : le rêve de l'ascension sociale, de la richesse et de la réussite via la "revirilisation" des hommes. Ils disent aux jeunes :"*Viens, si tu es mal dans ta peau, il suffit de devenir un vrai homme pour accéder à cet idéal*". Or, la jeunesse est propice à l'anxiété, aux inquiétudes sur l'avenir. D'ailleurs, ils vendent un idéal au sens propre, puisqu'ils ont tous des produits à vendre : une formation pour apprendre à séduire ou à devenir riche, des retraites pour se retrouver entre hommes, etc. Contrairement aux pères divorcés, qui étaient seulement dans le négatif, dans la lutte contre les femmes et les féministes, ces "coachs en séduction" proposent aussi quelque chose de positif, puisqu'ils disent aux hommes : *"Il suffit de se prendre en main pour aller mieux".* Il est donc plus facile pour eux de camoufler leur adhésion à l'antiféminisme.

Ce modèle va souvent de pair avec une vision très romantisée de l'idéal conservateur du modèle familial : un pavillon en banlieue, un chien, un chat, etc. Le féminisme et le militantisme LGBT+ sont perçus dans ce modèle comme des ennemis intérieurs, des menaces à la famille traditionnelle, et le migrant comme l'ennemi extérieur. Face à ça, le salut vient de la masculinité blanche. Mais attention : même si on voit que plus de jeunes hommes qu'avant votent à l'extrême droite, et qu'il existe une différence entre le vote des jeunes hommes et des jeunes femmes, tous les masculinistes ne sont pas d'extrême droite.

Le masculinisme touche-t-il d'autres populations, au-delà des jeunes hommes ?

Oui, on voit que ces idées existent au-delà des jeunes hommes, car il y a des éléments du discours masculiniste qui sont devenus *mainstream*. Durant les années 2000, les médias ont certainement contribué à la diffusion de ces idées, dans la manière dont ils ont donné la parole aux mouvements de pères : ils ont symétrisé la parole féministe et la parole antiféministe en disant que tout se valait. Cela a normalisé le discours antiféministe. Mais maintenant, les masculinistes n'ont même plus besoin des médias pour s'adresser au grand public : ils ont des émissions de radio, des chaînes YouTube, sont présents parmi les enseignants à l'université au Canada…

Ceci dit, je reste assez optimiste. On parle beaucoup du regain du masculinisme chez les jeunes hommes, mais en France comme ailleurs, on constate aussi que davantage de jeunes hommes adhèrent au féminisme qu'avant, voire se revendiquent féministes. Le masculinisme gagne du terrain dans cette génération parce que le féminisme en gagne aussi, et qu'il est populaire et audible.

<u>Texte 2 :</u> Violence chez les jeunes hommes : l'éducation face au masculinisme, France Culture, publié le 12 juin 2025, par Guillaume Erner

Mardi, une surveillante dans un collège à Nogent a succombé à ses blessures, après avoir été poignardée par un élève de 14 ans. L'âge et la violence du coupable interroge alors que le gouvernement a déjà annoncé une série de mesures pour endiguer ce phénomène qui tend à s'intensifier. Emmanuel Macron a notamment indiqué vouloir interdire l'accès aux réseaux sociaux aux moins de 15 ans. Mais comment comprendre cette montée de la violence chez des garçons de plus en plus jeunes ?

L'éducation à la racine du problème

Christine Castelain-Meunier considère que c'est dès l'enfance, lors de la socialisation primaire, que les filles et les garçons sont amenés à se distinguer et à intérioriser certains comportements stéréotypés. La sociologue décrit la manière dont les adultes transmettent, souvent inconsciemment, les mécanismes de la domination masculine : *«On a encouragé l'éducation des filles dans le bon sens du terme. En revanche, l'éducation des garçons a été quelque peu négligée. On n'a pas pris la mesure du fait qu'ils sont davantage punis que les filles, qu'ils réussissent moins bien scolairement et qu'ils sont bien plus fréquemment exclus de l'école. On a aussi tendance à leur attribuer des comportements stéréotypés : on les juge sales, violents, bruyants. Ces stéréotypes négatifs reviennent à faire porter aux garçons, dès leur plus jeune âge, la responsabilité de la domination masculine. »*

Elle développe son propos en analysant les attentes sociales qui rendent l'apprentissage de la masculinité particulièrement complexe : *« Ce qui rend leur position d'autant plus complexe, c'est qu'ils sont soumis à des injonctions contradictoires : il leur faut à la fois affirmer leur virilité – prouver qu'ils sont des hommes – tout en adhérant à une culture de l'égalité. Cette tension crée de véritables difficultés d'identification. »* Loin des caricatures qui en sont parfois faites, l'étude des comportements masculins n'a pas pour but de stigmatiser les hommes, mais de comprendre en quoi certains schémas fondés sur la violence et la répression émotionnelle leur nuisent directement. *« La conception traditionnelle de la virilité est opposée à la notion de vulnérabilité. Dès lors, un garçon ne peut pas exprimer ses faiblesses. »*

Contrer de nouveaux problèmes

L'enseignante à l'École des Psychologues Praticiens s'est également confrontée aux nouveaux espaces dans lesquels la pensée masculiniste se propage. Les réseaux sociaux jouent un rôle particulièrement néfaste dans cette diffusion : « *La question des réseaux sociaux est importante, car les discours masculinistes y sont particulièrement*

présents. Mais ce qui m'intéresse aussi, c'est de regarder du côté des dynamiques positives. Lors d'une intervention dans une classe de troisième, j'ai été frappée par leurs propos qui disaient avoir bien compris que, sur les réseaux sociaux, tout est illimité et qu'ils n'ont aucun pouvoir. Ce qui compte, selon eux, c'est de posséder une force morale,intérieure, pour résister aux nombreuses dérives présentes en ligne. Ce qui me frappe, c'est à quel point il est question de ressources : des ressources intérieures, mais aussi symboliques, culturelles, sociales et économiques. C'est un enjeu fondamental de l'éducation. Il est aujourd'hui crucial de prendre ce problème à bras-le-corps. »

Charles Dantzig, éditeur de l'ouvrage collectif *Masculinité ?* décrit aussi la recrudescence des discours masculinistes et homophobes : « *On observe une montée des discours masculinistes, fondés notamment sur l'homophobie, qui se manifeste jusque dans l'espace public, parfois plus dans les attitudes que dans les discours explicites. Dans les tribunes de football : certains supporters hurlent des slogans ouvertement homophobes. Quel modèle propose-t-on à travers de tels comportements ? Ce type de virilisme s'est largement répandu. Lorsque j'étais enfant, les supporters existaient déjà mais étaient moins vulgaires, moins ostensiblement homophobes. À l'époque, les critiques des sports de masse pointaient déjà leur contribution à une forme de masculinisme.*

Le temps de préparation est de 20 minutes.

Chaque sujet est composé de trois textes
Le passage à l'oral, d'une durée totale de 10 minutes, se décompose en deux étapes successives : la présentation de votre analyse (5 min) suivie d'un échange avec le jury (5 min).

Pour la présentation :

- Énoncer le thème général du sujet.
- Pour chaque texte, présentez les arguments principaux et la/les problématique(s) associée(s).
- Faites la synthèse des informations contenues dans les trois documents et mettez-les en perspective.

Le jury échangera ensuite avec vous sur des questions relatives au sujet.

<u>Texte A :</u> La justice restaurative en pratique

*Par Stéphane Jacquot**, CAIRN INFO, droit et administration***

C'est une conception de justice orientée vers la réparation des dommages causés par un acte, qu'il soit criminel ou délictuel. Pour reprendre la définition de Lode Walgrave, cette méthode « privilégie toute forme d'action, individuelle et collective, visant la réparation des conséquences vécues à l'occasion d'une infraction ou d'un conflit ».

La France pratique déjà la médiation pénale pour des faits moins importants. La justice restaurative étendue à des crimes ou des délits utilise le même processus que la médiation classique, c'est-à-dire la réunion de parties qui, avec l'aide d'un tiers neutre, essayent de trouver une compensation à l'infraction qui les oppose. La victime et l'auteur se rencontrent, avec leur accord mutuel, en présence d'un psychologue ou d'un médiateur qui va assurer, dans un cadre sécurisant, la régulation des débats. Dans certains cas, l'environnement proche des deux parties peut participer : époux, parents, enfants et amis.

Le but de cette démarche est que l'auteur prenne conscience de la répercussion de son acte dans la vie de la victime et répare le mal causé, dans la mesure du possible. Dans le même objectif, il y a également des groupes d'auteurs et de victimes qui échangent, sans être liés par une même affaire. Fondée sur l'échange et l'interaction, pensée pour aller au-delà du jugement et de la sanction, la justice restaurative cherche l'apaisement dans des circonstances dramatiques. Elle apporte une réponse aux incompréhensions qui résultent de l'acte.

Les résultats satisfaisants à long terme obtenus par la pratique de la justice restaurative à l'étranger sont encourageants. Ils laissent à penser qu'elle peut constituer un outil efficace dans notre arsenal de lutte contre la récidive des crimes ou des délits.

En dehors d'initiatives individuelles et d'expérimentations en détention, la justice restaurative est encore embryonnaire en France. Bien que la loi permette aujourd'hui de la pratiquer, peu de projets y sont actuellement développés. Pourtant, les arguments qui plaident en faveur de sa généralisation sont à la fois nombreux et convaincants.

La première raison est qu'elle permet aux victimes de trouver des réponses à des questions toujours en suspens. Après un procès, les parties civiles ont souvent des réponses au « comment », mais pas au « pourquoi » de l'acte qui a été commis. En l'espèce, la justice restaurative permettrait de pouvoir, lorsque celles-ci le réclament, proposer une réparation morale pour les victimes.

La seconde raison est que la justice restaurative constitue une opportunité pour tenter de réduire les risques de récidive chez les auteurs d'infraction, en les confrontant soit à leurs victimes, soit à d'autres victimes ayant subi le même genre d'infraction. Cette action permet aux auteurs de poser des mots sur leurs actes, de réaliser ce qu'ils ont fait. Mais ces échanges – sous forme de rencontres ou de correspondance – doivent être strictement encadrés et voulus par les deux parties. De même, afin que la démarche se fasse sans ambiguïté ni calculs, elle doit se dérouler une fois le procès terminé.

Menées par France Victimes, des séries d'expérimentations ont déjà été menées en France au centre pénitentiaire de Poissy (Yvelines). Elles consistaient à réunir, en plusieurs fois et pendant quelques heures, trois proches de personnes assassinées, et trois détenus ayant commis des assassinats dans d'autres affaires.

Depuis cette expérimentation, et même si nous en sommes qu'aux balbutiements, la justice restaurative prend une forme juridique en France, notamment par la loi du 15 août 2014 relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales. En effet, Dominique Raimbourg, alors député, a permis l'inscription de l'article 10-1 du code de procédure pénale : il autorise à présent des rencontres entre les personnes condamnées et les victimes. Ces confrontations, qui, dans les faits, restent rares, peuvent être soit « directes » – entre la victime et l'auteur du crime ou du délit –, soit indirectes – un petit groupe de victimes rencontrant alors des auteurs dont l'infraction ne les concerne pas directement

Texte B : Justice : réparer par la parole

19.06.2024, par Marina Julienne CNRS le journal

Selon le rapport des chercheuses, seulement 9 % des personnes engagées dans un tel processus rencontreront finalement en face à face une victime ou un détenu. La plupart renoncent à aller au bout, parce que les entretiens préalables leur ont finalement suffit à exprimer ce qu'ils avaient à dire. Ou parce qu'ils ne se sentent pas prêts psychologiquement à participer à une telle entrevue. Mais dans tous les cas, côté victimes, le bilan est toujours largement positif. La justice restaurative est perçue comme un espace de reconnaissance des colères ou des souffrances suscitées par les injustices subies, que ce soit de la part des agresseurs comme de l'institution judiciaire. Par contraste avec une institution judiciaire du chronomètre, de l'urgence et des rituels froids, elles apprécient un temps qui est entièrement consacré à leur écoute dans un espace d'introspection qui passe par la parole et les émotions. « *On décharge* », « *on s'allège* », « *on dépose* », disent les victimes.

Du côté des auteurs d'agression, parce qu'ils ont été jugés aptes à participer à ces programmes et considérés comme des interlocuteurs légitimes, ils renouent aussi avec une forme d'estime de soi. Ils apprécient cet espace entre parenthèses, très dissonant en regard d'un milieu de référence marqué par les normes virilistes qui régissent les quartiers et les prisons. Parfois des relations amicales se nouent avec les « gens bien », ou « normaux », souvent issus d'autres groupes sociaux, que sont les animateurs et victimes. « *La justice restaurative répond finalement à trois attentes paradoxales des justiciables, qu'ils soient agressés ou agresseurs*, constatent les autrices du rapport : *une réconciliation avec l'institution judiciaire, une reconnexion avec l'État au sens large et une écoute individuelle attentive, parfois thérapeutique, de leurs souffrances.* » Même s'il est toujours rappelé que ces programmes ne reposent sur aucun protocole clinique et n'ont aucune ambition thérapeutique…

Aujourd'hui la justice restaurative cherche sa place. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'une politique publique, pudiquement qualifiée « de faible intensité » par les deux autrices du rapport, n'aide pas à la diffusion de ce dispositif. La mise en œuvre par l'État de ces programmes est déléguée aux associations et aux services de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). « *Une enveloppe budgétaire de 408 000 euros a été fléchée vers ce dispositif en 2021, sur 32,1 millions d'euros dédiés à l'aide aux victimes, ce qui représente à peine plus de 1 % du budget dédié à l'aide aux victimes*, souligne le rapport. *À comparer avec les 10 milliards d'euros du budget total de la justice la même année…* ». Non seulement la justice restaurative manque de financements dédiés, mais elle est portée par une poignée de professionnels des services pénitentiaires d'insertion et de probation ou de la PJJ, ainsi que par des bénévoles et salariés du secteur associatif, principalement des réseaux de « Citoyens et Justice » et de « France Victimes ». Chichement rémunérés, tous s'investissent largement au-delà de leurs horaires pour faire vivre ces programmes. « *Certes, ils y trouvent pour beaucoup une motivation, un sens renouvelé à un métier décrit comme dénaturé par la rationalisation et la modernisation de l'activité judiciaire*, commente Sandrine Lefranc. *Mais ils pourraient rapidement s'épuiser…* »

Le temps de préparation est de 20 minutes.

Chaque sujet est composé de trois textes
Le passage à l'oral, d'une durée totale de 10 minutes, se décompose en deux étapes successives : la présentation de votre analyse (5 min) suivie d'un échange avec le jury (5 min).

Pour la présentation :

- Énoncer le thème général du sujet.
- Pour chaque texte, présentez les arguments principaux et la/les problématique(s) associée(s).
- Faites la synthèse des informations contenues dans les trois documents et mettez-les en perspective.

Le jury échangera ensuite avec vous sur des questions relatives au sujet.

Texte A : **LES FEUX D'ARTIFICE NE METTENT PLUS LE FEU AUX POUDRES**, *National Geographic, De Eric Blackemore, publication le 01/07/2024*

« Lorsque nous avons commencé à étudier la question, ce qui m'a le plus surpris, c'est l'ampleur des nuisances [associées aux feux d'artifice] », raconte Bill Bateman, professeur associé à l'école des sciences moléculaires et des sciences de la vie de l'université Curtin, en Australie. Bateman et ses collègues ont récemment publié une étude dans la revue *Pacific Conservation Biology* qui souligne ce qu'ils appellent les effets « extrêmement dommageables » des feux d'artifice, à savoir le fait qu'ils effraient les oiseaux et les empêchent de nicher, qu'ils perturbent et angoissent d'autres animaux en raison de leurs éclats de lumières et de leurs bruits soudains, et qu'ils affectent même la reproduction des animaux. Le problème réside en partie dans le réflexe de sursaut, une réaction du corps généralisée qui provoque une contraction rapide des muscles, un clignement des paupières et une accélération du rythme cardiaque. [...]

Les êtres humains sont également sujets à ce réflexe de sursaut. Si notre propension à sursauter semble être en partie déterminée par notre génétique, les troubles mentaux et le trouble de stress post-traumatique sont également impliqués dans le phénomène ; il se trouve d'ailleurs que l'un des symptômes du trouble de stress post-traumatique (TSPT) est d'avoir un très fort réflexe de sursaut. Les personnes qui réagissent très mal aux feux d'artifice peuvent donc avoir plus qu'un réflexe de sursaut démesuré. La nature inattendue et imprévisible des feux d'artifice, ainsi que leur tendance à invoquer des souvenirs chez les personnes ayant survécu à des situations de combat, peuvent déclencher un sentiment permanent de danger et d'hypervigilance pouvant perdurer bien après la fête. [...]

UNE TRADITION DANGEREUSE ET PARFOIS MORTELLE

De nombreuses autres raisons d'ordres sanitaires viennent renflouer les arguments en défaveur des feux d'artifice. La U.S. Consumer Product and Safety Commission a recensé 9 700 visites aux urgences et huit décès à cause de feux d'artifice rien qu'en 2023, la plupart ayant résulté d'un mauvais maniement de feux d'artifice. Bien que ces accidents soient souvent la conséquence d'une pyrotechnie d'amateurs, l'agence estime que 18 % de tous les feux d'artifice commercialisés en 2023 ne répondaient pas aux normes de sécurité, ce qui représente un danger pour les professionnels du métier eux-mêmes.

Et même les feux d'artifice encadrés par les meilleurs professionnels peuvent mal tourner, comme lors du « Big Bay Boom » de 2012 : le jour de la fête nationale des États-Unis, à San Diego, le feu d'artifice qui devait durer 18 minutes a explosé dans son intégralité en l'espace de quelques secondes. Bien qu'aucune victime n'ait été déplorée, cet événement souligne la nature imprévisible des feux d'artifice, même lorsqu'ils sont tirés par des professionnels.

Ces dangers sont d'autant plus marqués à l'ère de l'anthropocène et du réchauffement climatique. Les États-Unis continuent de subir les effets d'une sécheresse extrême tandis que les feux de forêt se multiplient et causent de plus en plus de dégâts. Or les climatologues prévoient d'autres phénomènes de ce type dans ce contexte de réchauffement climatique. Ajoutons les feux d'artifice à l'équation et l'on obtient la recette parfaite pour les feux de forêt. [...]

LES DRONES SONT-ILS LA SOLUTION ?

Les raisons de renoncer aux feux d'artifice semblent évidentes. Mais les spectacles de drones sont-ils pour autant la solution ? Ces spectacles sont eux aussi source de pollution lumineuse, et soulignons que la production de drones

produit également de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre. Sans oublier que les drones peuvent entrer en collision avec des animaux sauvages dans les airs, écrivent Bateman et ses collègues, et que certaines recherches ont montré que les animaux réagissaient négativement à la présence de drones dans leur habitat.

La recherche sur l'impact des drones sur l'environnement et la faune sauvage n'en est qu'à ses débuts. En tout cas, pour l'instant, ces spectacles semblent beaucoup moins polluants. Et le fait que les drones puissent être réutilisés en fait une alternative encore plus tentante et durable quand on sait qu'il faut chaque année réinvestir dans des stocks de feux d'artifice.

Les spectacles de drones pourraient donc bien se généraliser à l'avenir. Toutefois, le phénomène pourrait ne pas survivre à une éventuelle interdiction des drones produits par Da Jiang Innovations (DJI), le principal fabricant de drones au monde. Les législateurs américains affirment que ces drones pourraient permettre à la Chine de collecter des informations sur des cibles américaines pendant les vols, bien qu'il n'ait pas encore été prouvé que la Chine le fasse réellement. Compte tenu de la position dominante de DJI sur le marché, une interdiction à l'échelle nationale pourrait clouer au sol les nombreux drones qui commencent à remplacer les feux d'artifice. Profitez donc des prochains spectacles de drones lumineux : cette nouvelle tendance festive pourrait très bien ne pas faire long feu.

Texte B : **Les spectacles de drones prennent leurs envols.** *Alouette, publié le 3 septembre 2025 par Adrien Michaud*

Véritable alternative aux traditionnels feux d'artifice, les spectacles de drones prennent de plus en plus de place dans les festivités de l'Ouest. Un spectacle aura d'ailleurs lieu du 4 au 6 septembre prochain au château de Coët-Candec, à Locmaria-Grand-Champ, en Bretagne.

Ces plans B, aux feux d'artifice, séduisent de plus en plus. Rien que cette année, des spectacles de drones se sont déroulés à Clisson pour le Helfest, à Tours lors de la fête nationale du 14 juillet, ou encore du 4 au 6 septembre au château de Coët-Candec, à Locmaria-Grand-Champ, en Bretagne. Chaque fois, des milliers de ces engins illuminent le ciel noir de formes en tout genre. Une nouveauté qui plaît pour plusieurs raisons.

Premièrement, par rapport aux feux d'artifice, les spectacles de drones permettent de s'affranchir de la menace d'une interdiction préfectorale de tir en raison d'un risque d'incendie. "*Effectivement, il y a plein de villes qui sont soumises à ces risques, et ça explique pourquoi nous sommes de plus en plus sollicités*", raconte Maxime Viel, son entreprise Arwen Sternoz, basée à Vannes dans le Morbihan, est spécialisée dans les spectacles de drones. Une tendance qui ne devrait pas aller en s'arrangeant : l'été 2025, vient d'être classé au 3e rang des étés les plus chauds, derrière les étés 2003 et 2022. Et qui dit chaleur, dit risque d'incendie et donc interdiction croissante des feux d'artifice.

Une activité en plein boom

L'activité se développe, et le carnet de commandes de ses entreprises ne désemplit pas. Par exemple, l'entrepreneur morbihannais sera derrière le spectacle du château de Coët-Candec, où 1 000 de ses drones vont éclairer le ciel. En France, s'il existe 400 artificiers, une vingtaine de dronistes ont vu le jour, mais seulement trois possèdent une flotte comparable à celle d'Arwen Sternoz. "*Les villes essayent de trouver des solutions alternatives aux feux d'artifice et nous sommes tout de suite dans les premières recherches en termes de spectacles pour les chorégraphiques. On peut faire plein de choses différentes par rapport aux artificiers. Nous pouvons écrire dans le ciel, faire des dessins, des logos en 3D. C'est innovant et ça plait à nos clients*", dépeint Maxime Viel qui a créé son entreprise l'année dernière.

Une autre raison de cet amour nouveau pour les spectacles de drones résulte aussi d'une volonté, de préserver la planète, certains pointent les émissions de CO2, de particules fines, de déchets microplastiques provoqués par les spectacles pyrotechniques, sans oublier la pollution sonore qu'ils engendrent. "*Cet été, nous avons réalisé de très nombreux spectacles aux terres de Nataé. Nous avons fait des mesures sonores, et à 50 mètres des 1 000 drones, le volume ne dépassait pas les 50/55 décibels*", ajoute-t-il, bien en-dessous des 130 décibels de moyenne d'un feu d'artifice.

Pourtant, Maxime Viel l'avoue, le but n'est pas non plus de prendre toute l'activité aux artificiers. "*Ils existent depuis plus de 1 000 ans, et je pense qu'ils existeront toujours dans 1 000 ans. Nous, nous ne voulons pas empiéter sur leurs métiers. Puis, on a pu le voir lors du 14 juillet à Paris, les feux d'artifice et les spectacles de drones peuvent cohabiter, donc il faut qu'on travaille dans ce sens-là*", conclut Maxime Viel.

Le temps de préparation est de 20 minutes.

Chaque sujet est composé de trois textes

Le passage à l'oral, d'une durée totale de 10 minutes, se décompose en deux étapes successives : la présentation de votre analyse (5 min) suivie d'un échange avec le jury (5 min).

Pour la présentation :

1) Énoncer le thème général du sujet.
2) Pour chaque texte, présentez les arguments principaux et la/les problématique(s) associée(s).
3) Faites la synthèse des informations contenues dans les trois documents et mettez-les en perspective.

Le jury échangera ensuite avec vous sur des questions relatives au sujet.

Texte A : "Ce sont mes enfants":les animaux domestiques,nouvelle forme de parentalité en Chine ?

Par Sébastien Berriot, radioFrance, le 26/03/25

Face à l'absence de relance de la natalité, de plus en plus de jeunes couples chinois préfèrent adopter des animaux. En 2024, la Chine comptait 124 millions d'animaux domestiques, un chiffre qui devrait doubler d'ici 2030.

Sur les trottoirs de Pékin, en ce mois de mars, c'est l'heure de la promenade. En cette fin d'après-midi, chiens et chats sont de sortie. Certains, comme des enfants, ont droit à des poussettes.

Ce phénomène est symptomatique d'une nouvelle forme de parentalité adoptée par de jeunes couples chinois, qui choisissent de vivre avec des animaux plutôt qu'avec des enfants.

"Je ne veux pas d'enfants. Mes chiens me suffisent. J'ai déjà acheté une poussette pour le plus jeune. Le printemps arrive, je pourrai le promener comme ça. Ce sont mes enfants. Ils me manquent quand je suis en voyage. Je les appelle en vidéo, au téléphone. Je suis leur père, "Ils sont tout ce que j'ai", raconte Hao Hao, un jeune homme de 29 ans, alors qu'il emmène son chien de un an au toilettage.

La "parentalité" des animaux, une tendance croissante

Hao Hao n'est pas un cas isolé. À 30 ans, une jeune femme explique sa décision de ne pas avoir d'enfants, préférant se consacrer à son chien, qu'elle considère comme son enfant.

"Je ne veux pas d'enfants. C'est mon chien qui est devenu mon enfant. C'est un moindre fardeau et les chiens nous donnent le même amour que les enfants et la même compagnie",

affirme-t-elle, une conviction partagée par un nombre croissant de jeunes Chinois.

Liu Ping, propriétaire d'un salon de toilettage, remarque que de nombreux jeunes, entre 25 et 30 ans, choisissent d'élever des animaux plutôt que de fonder une famille traditionnelle.

"J'ai beaucoup de clients comme ça, qui ont entre 25 et 30 ans, qui ne veulent pas se marier, ils ne veulent pas d'enfants. Ils préfèrent élever un animal à la place d'un enfant. Ils n'ont ni le temps ni les moyens financiers pour élever un enfant." explique-t-elle, soulignant une tendance qui va au-delà de l'aspect pratique.

Des fêtes d'anniversaire pour animaux

Les animaux domestiques sont traités comme des enfants, habillés, chaussés, parfois avec des lunettes, des boucles d'oreilles et même des teintures pour le poil. Ils ont également droit à des célébrations d'anniversaire.

"Chaque année, j'organise une fête pour l'anniversaire de mon chien. Je choisis un restaurant qui accueille les animaux de compagnie. Je lui achète un gâteau d'anniversaire, des jouets et des cadeaux", raconte une propriétaire de chien, soulignant l'importance de ce lien avec son animal.

Une provocation silencieuse au régime ?

Ce phénomène pourrait être perçu comme une forme de défi implicite au parti communiste chinois, qui multiplie les efforts pour inciter la population à avoir plus d'enfants. Hao Hao, par exemple, envisage même d'organiser une cérémonie de mariage, mais ce sera pour l'un de ses chiens.

Texte B : En Chine, la jeunesse dorée pratique la politique de l'enfant de poil»

Le temps, le 20 avril 2025 par Weilin Zhu

Dans les plus grandes villes de l'Empire du Milieu, une partie de la jeunesse aisée préfère adopter un animal plutôt que de faire un enfant. Si chiens et chats sont scrupuleusement choyés, leurs maîtres en tirent aussi une forme de thérapie.

Dans le quartier de Minhang à l'ouest de Shanghai, un van s'engage vers une résidence cossue. «On vient récupérer des gens!» lance Rain Xu à l'agent de sécurité posté à l'entrée. Les «gens», ce sont en réalité un labrador et un corgi. Chaque matin, l'ancienne dresseuse de la police armée embarque dans son «bus scolaire» plusieurs chiens vers Athome Hub, une «crèche» accueillant quotidiennement une trentaine d'«élèves». Car pour leurs maîtres, souvent médecins, avocats ou ingénieurs, ces animaux tiennent une place au-delà de la simple compagnie. Ils sont devenus pour beaucoup de jeunes Chinois leurs véritables enfants au point d'être communément appelés «*mao hai zi*», soit «enfant de poil».

L'expression traduit un phénomène qui touche les mégalopoles du pays. A Pékin, Shanghai, Shenzhen et Canton, une partie de la jeunesse, célibataire ou en couple, hautement diplômée et aisée, choisit intentionnellement d'avoir un animal plutôt qu'un enfant. Le taux de natalité s'en ressent: une décennie après la fin de la politique de l'enfant unique, il n'a jamais été aussi bas, passant de 12,07 en 2015 à 6,39 naissances pour 1000 habitants en 2023 (9,0‰ pour la Suisse). Le nombre de ménages célibataires dans le pays est passé de 16% à 25% entre 2017 et 2020. Selon le «Livre blanc de l'industrie des aliments pour animaux de compagnie en Chine» (rapport du cabinet d'audit Deloitte, 2022), «le besoin d'un soutien affectif par des animaux de compagnie n'a cessé de croître au sein de ces foyers [célibataires ou sans enfants]». Le nombre d'animaux à, lui, quasiment doublé (de 103 à 188 millions d'individus déclarés entre 2015 et 2021.)

Texte C : Choix individuels, infertilité, PMA… Comment expliquer la baisse de la natalité en France ?

Ouest-France, le 03/04/2025

De multiples facteurs socio-économiques expliquent la baisse actuelle de la natalité en France, rapporte jeudi 3 avril le Comité national d'éthique, qui émet diverses recommandations pour soutenir ceux qui veulent des enfants.

Comment expliquer la baisse de naissance en France ? Ce jeudi 3 avril 2025, le Comité national d'éthique a présenté divers facteurs socio-économiques et culturels qui expliquent pourquoi certains « retardent, hésitent ou renoncent à avoir des enfants », selon le Comité.

En France, les naissances sont au plus bas depuis fin de la Seconde Guerre mondiale, selon l'Insee. Environ 663 000 bébés ont vu le jour l'an dernier, soit 2,2 % de moins que l'année précédente.

Cette dynamique baissière s'inscrit dans un mouvement plus large, observé dans de nombreux pays européens. Dans l'Hexagone, elle est toutefois « atténuée par des politiques familiales historiquement soutenues », estime le Comité national d'éthique.

La France reste ainsi l'un des pays européens les plus féconds, avec 1,62 enfant par femme. « Le vieillissement accéléré de la population et la chute de la natalité questionnent notre modèle de société », souligne auprès de *l'AFP* Jean-François Delfraissy, président du Comité national d'éthique. Pour autant, « il n'est pas question de dire qu'il faut faire des enfants », il faut respecter « l'autonomie » des individus sur ce sujet.

Avoir un enfant : « d'une nécessité sociale à un choix personnel »

Les difficultés pour « accéder à un emploi stable et suffisamment rémunéré pour disposer d'un logement compatible avec l'arrivée d'un enfant » ont un impact, indique le Comité national d'éthique.

Tout comme l'émancipation des femmes, « rendue possible par des progrès sociaux », comme l'accès à l'éducation, à la contraception et au marché du travail. Cette évolution de la condition féminine a conduit à une « diminution de l'importance accordée » à la maternité. De même, la « perception de l'enfant a évolué, passant d'une nécessité sociale à un choix personnel ». Enfin, « l'éco-anxiété et la responsabilité écologique » amènent certains à hésiter à avoir des enfants.

L'obésité, la pollution… Des facteurs d'infertilité connus

La baisse de la natalité est « essentiellement liée à ces facteurs sociaux-économiques et culturels », estime le Comité. Mais en parallèle, des couples rencontrent de plus en plus fréquemment des « obstacles médicaux » pour avoir un enfant.

Il existe en effet de multiples causes à l'infertilité, qui touche plus de trois millions de personnes en France. Elle peut être liée « au recul excessif de l'âge de la maternité », être d'ordre « génétique, hormonal », ou encore « relative à l'environnement, aux conditions de vie et aux habitudes alimentaires ». Par exemple, l'obésité, la pollution et la présence de perturbateurs endocriniens dans un grand nombre de produits accessibles à la consommation sont des facteurs d'infertilité connus.
Ces causes sont parfois aggravées par les difficultés d'accès à la procréation médicalement assistée (PMA), souligne le Comité, qui estime nécessaire d'informer largement la population sur ce sujet.

Soutenir les personnes qui souhaitent avoir des enfants

Ces problématiques de baisse de natalité et de hausse d'infertilité appellent « des réponses de politiques publiques s'inscrivant dans la durée », selon le Comité national d'éthique.
Il recommande de soutenir la recherche, notamment en sciences humaines et sociales pour pouvoir mieux « comprendre » les causes du recul des naissances et « y apporter des réponses adaptées ». De même, la recherche biomédicale doit être renforcée afin d'aller vers « une approche plus personnalisée de l'infertilité ».
Le Comité préconise également de soutenir les personnes qui souhaitent avoir des enfants en renforçant les politiques publiques pour développer les modes de garde et améliorer l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle.

De même, il faut « mieux accompagner médicalement » ceux qui s'inscrivent dans un parcours PMA. Le Comité estime qu'il faut également « faciliter l'accès à l'autoconservation ovocytaire ou de sperme », tout en donnant « des moyens humains et matériels » aux centres pour pratiquer cette activité.

À noter, « une augmentation d'activité » des centres PMA « aurait probablement un effet réel mais limité sur la natalité », selon le Comité.

Le temps de préparation est de 20 minutes.

Chaque sujet est composé de trois textes
Le passage à l'oral, d'une durée totale de 10 minutes, se décompose en deux étapes successives : la présentation de votre analyse (5 min) suivie d'un échange avec le jury (5 min).

Pour la présentation :

1) Énoncer le thème général du sujet.
2) Pour chaque texte, présentez les arguments principaux et la/les problématique(s) associée(s).
3) Faites la synthèse des informations contenues dans les trois documents et mettez-les en perspective.

Le jury échangera ensuite avec vous sur des questions relatives au sujet.

Texte 1 : Ukraine : les personnes âgées parmi les premières victimes civiles du conflit, Amnesty International, Publié le 05/12/2022

En Ukraine, depuis le début de l'invasion russe, les personnes âgées comptent parmi les premières victimes du conflit. Souvent dans l'incapacité de partir (isolement, handicap, manque de moyens, dépendance; etc.), elles se retrouvent piégées dans des conditions de vie délétères et exposées aux bombardements. Nous appelons la communauté internationale à se mobiliser pour leur apporter du soutien.

Vous ne le saviez peut-être pas, mais la population ukrainienne est l'une des plus âgées au monde : un quart a plus de 60 ans. Une réalité démographique qui n'est pas anecdotique. Depuis le début de l'invasion russe en Ukraine, les personnes âgées sont exposées de manière disproportionnée aux attaques. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, qui recueille des données sur les victimes civiles en Ukraine, les personnes de plus de 60 ans représentaient 34 % des civils tués entre février et septembre 2022, dans les cas où l'âge a été enregistré. D'après HelpAge International, un réseau mondial d'organisations promouvant le droit de toutes les personnes âgées à mener une vie digne, saine et sûre, la proportion de personnes âgées touchées par la guerre en Ukraine est plus élevée que celle de tout autre conflit en cours.

Des conditions de vie dramatiques
Par choix ou parce qu'elles étaient dans l'impossibilité de fuir (handicap, dépendance, isolement, etc.), de nombreuses personnes âgées sont restées chez elles, dans des conditions de vie dramatiques. Elles vivent dans des logements sans électricité, ni gaz, ni eau courante. Parfois, les fenêtres ou le toit sont endommagés et ne les protègent même plus de la pluie, de la neige ou du froid.

Hannah Selivon a 76 ans. Elle vit à Tchernihiv et dort sur un matelas placé par des bénévoles dans sa baignoire, car sa salle de bains est la seule pièce qui a encore un plafond : « *Tout le monde dans notre rue est parti. Les seules qui restaient, c'était deux autres femmes âgées et moi… L'une d'elles était handicapée. Nous n'avions nulle part où aller. Je me cachais dans un trou de ma cave… Le 29 mars, des bombardements intensifs ont eu lieu, et quand je suis sortie [de la cave], j'ai juste vu des flammes voler et [ma maison] brûler. Mes jambes ne bougeaient plus* ».

Des risques disproportionnés
Les personnes âgées souffrent plus fréquemment de problèmes de santé et sont particulièrement vulnérables. Dans les zones occupées notamment, les forces russes restreignent sévèrement l'accès à l'aide humanitaire, en violation flagrante du droit international. Résultat : les restrictions d'accès de l'aide humanitaire, le manque de moyens médicaux et l'isolement entraînent d'importantes difficultés pour les personnes âgées et mettent leur vie en péril.
Olena, 64 ans, dont la mobilité a été réduite après deux attaques cardiaques, témoigne : « *J'habitais au huitième étage, et le 18 mai l'ascenseur a été mis hors service. Les travailleurs sociaux ont cessé de venir, et je me suis retrouvée toute seule*, dit-elle. *Je ne pouvais rien manger. Je n'avais pas de médicaments. Des bénévoles m'ont trouvée en juin et m'ont dit que je devais évacuer*.»

<u>Texte 2 :</u> Soudan : MSF alerte sur l'ampleur des violences sexuelles utilisées comme arme de guerre au Darfour. Alors que la guerre s'enlise au Darfour, MSF révèle une explosion de violences sexuelles ciblant principalement les femmes et les filles, souvent passées sous silence dans les bilans officiels. Le Monde, publié le 31 mars 2026

Dans un nouveau rapport, l'ONG Médecins sans frontières (MSF) documente l'ampleur et la gravité des violences sexuelles au Darfour. Les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) et leurs milices alliées multiplient «délibérément» les violences sexuelles dans la région soudanaise du Darfour, afin d'«humilier et de terroriser» la population, dénonce l'ONG mardi 31 mars.

Sans aucune perspective de trêve jusqu'à présent, la guerre entre l'armée et les FSR, qui ravage le Soudan depuis près de trois ans, a fait plusieurs dizaines de milliers de morts et environ 11 millions de déplacés, provoquant la «pire crise humanitaire au monde».

Les violences sexuelles sont, selon MSF, une triste « marque de fabrique du conflit » au Soudan et s'inscrivent dans le cadre de « punitions collectives infligées aux civils », « souvent selon des lignes de fractures ethniques », ajoute l'ONG, qui dénonce ces « tactiques délibérées destinées à humilier et terroriser les individus ». « Aujourd'hui, le viol et d'autres formes de violences sexuelles sont redevenus une caractéristique définissant le conflit brutal au Darfour», région de l'ouest du Soudan, où un précédent conflit opposant notamment les milices janjawids – dont sont issues les FSR – à des mouvements rebelles locaux, a fait plus de 300 000 tués de 2003 à 2020 et fut également marqué par des violences sexuelles à grande échelle, rappelle MSF. Entre janvier 2024 et novembre 2025, au moins 3 396 survivants de violences sexuelles, parmi lesquels 97 % de femmes et de filles, ont sollicité un traitement dans les structures soutenues par MSF dans le nord et le sud du Darfour, a déclaré l'organisation. Un nombre qui ne représente qu'une « fraction de la réalité », insiste l'ONG.

Une « guerre sur le dos et le corps des femmes et des filles »

Les combattants des FSR et des milices alliées utilisent les violences sexuelles comme « arme de guerre et moyen systématique de contrôle des populations civiles, en violation du droit international humanitaire », constate MSF.

L'ONG a traité 150 victimes de violences sexuelles subies lors de l'assaut par les FSR en avril 2025 du camp de déplacés de Zamzam, qui abritait près de 500 000 personnes. Les violences, notamment des « violences sexuelles généralisées » lors de l'assaut, « visaient souvent spécifiquement les groupes ethniques, en particulier les communautés Zaghawa », selon MSF. D'autres ont témoigné après la prise d'El-Fasher, en octobre 2025, dernier bastion de l'armée dans cette vaste région de l'Ouest soudanais, où une mission d'enquête de l'ONU a fait état d'«actes de génocide». Les survivantes ont aussi raconté des violences sexuelles subies au quotidien : sur les routes, dans les champs, sur les marchés et dans les camps de déplacés. « Cette guerre se fait sur le dos et le corps des femmes et des filles », s'indigne Ruth Kauffman, responsable de la santé d'urgence de MSF.

<u>Texte 3 :</u> La Syrie et l'Ukraine, des contextes instables pour les femmes enceintes, www.carefrance.org, juin 2023

Les recommandations pour la santé des femmes enceintes sont plutôt connues, une en particulier : éviter le stress. Or, c'est impossible lorsqu'on vit dans la peur et les décombres.

Naissances prématurées, fausses couches, cas d'insuffisance cardiaque fœtale...Malheureusement, tous ces chiffres sont en hausse dans la maternité du Dr Dima Um Nour, gynécologue au nord-ouest de la Syrie. « Toutes mes patientes souffrent de problèmes physiques et psychologiques dus à la guerre et plus récemment aux tremblements de terre [de février 2023]. » (...) « Avant le séisme, nous avions 2 fausses couches par semaine. Aujourd'hui, c'est 3 par jour. »

Les conséquences des crises humanitaires sont immédiates sur les nouveau-nés et les mères. Le taux moyen de mortalité maternelle pour les États en crise (comme la Syrie, le Soudan du Sud, la RDC ou l'Afghanistan) est de 551 pour 100 000, soit plus du double de la moyenne mondiale. Et au-delà des chiffres, on parle de véritables drames humains. « Une femme enceinte de neuf mois est venue me voir dans un état déplorable. Elle avait perdu son fils de deux ans lors du tremblement de terre. Elle était venue pour un suivi de sa grossesse et nous avons découvert que son bébé était mort. Elle a perdu deux enfants, l'un sous les décombres du tremblement de terre et l'autre dans son ventre. C'est un grand choc », raconte Dr Dima Um Nour, soutenue par CARE

Pour éviter ces drames, le personnel de santé en Syrie et en Ukraine demeure chaque jour auprès des patientes. Et ce malgré les dangers. « Pendant les raids aériens, nous faisons attention pour nos vies mais surtout et avant tout pour celles de nos petits patients et grandes patientes », témoigne Karina Lishchyshyna, sage-femme en Ukraine, également soutenue par CARE.

En un an, beaucoup de choses ont changé dans les centres de santé ukrainien. Les maternités ont équipé leurs abris, se sont dotées de sources d'énergie alternatives en cas de coupure de courant et ont élaboré des plans d'évacuation des patientes en cas d'alerte de raid aérien.

Rien qu'en Syrie et en Turquie, pays touchés par les séismes de février 2023, 356 000 femmes enceintes ont un besoin urgent d'accéder aux soins de santé reproductive (2). C'est pourquoi l'association CARE vient en aide aux centres de santé pour garantir des soins aux femmes, même en temps de guerre et de de crise. « La guerre a démontré que la vie et la santé sont les biens les plus précieux que possède chaque personne », explique Alina Ivanchenko, 25 ans, sage-femme en Ukraine.

Dans de nombreux pays en situation de crise, l'association CARE apporte une aide humanitaire. En termes de santé, nous soutenons et équipons des centres médicaux en matériel et médicaments. C'est ce que nous faisons dans 4 régions en Ukraine et dans le nord-ouest de la Syrie. Nous formons aussi du personnel de santé pour que les femmes et les filles puissent bénéficier de soins médicaux complets.